

RCS : BREST

Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00454

Numéro SIREN : 433 627 023

Nom ou dénomination : ARSENAL PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 2967

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

RECEPISSE DE DEPOT

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

OUEST CONSEILS AUDIT
6 rue Jacques Daguerre
CS 50127 - ZI de Kergaradec
29803 BREST CEDEX 9

V/REF :
N/REF : 2000 B 454 / 2018-B-2967

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 25/07/2018,

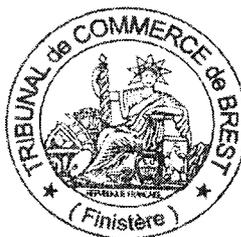
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

ARSENAL PRODUCTIONS
Société à responsabilité limitée
15 rue Amiral Nielly
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2967 le 25/07/2018
R.C.S. BREST 433 627 023 (2000 B 454)

Fait à BREST le 25/07/2018,
LE GREFFIER



Y. A.
B. Bruner

Anaïg BARZIC
Morgan FITAMANT
Christophe GIOT
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN

Frédéric MIKOL
Odile RICOULT
Mikaël ROUET
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes



SARL ARSENAL PRODUCTIONS
15 rue Amiral Nielly

29200 BREST

COMPTE ANNUEL AU 31/12/2017
Exercice du
01/01/2017 au 31/12/2017

QUEST CONSEILS BREST

6 rue Jacques Daguerre - ZAC de Kergaradec - CS 50127 - 29803 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34 - Email : contactbrest@ouestconseils.fr
S.A.R.L. au capital de 1 151 840 € - R.C.S. BREST 342 047 552

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



Désignation de l'entreprise : SARL ARSENAL PRODUCTIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 15 rue Amiral Nielly 29200 BREST Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 43362702300024 Néant *

				Exercice N clos le. 31/12/2017		N-1 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 161	1 161		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	903	903		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 208	11 001	3 208	5 176
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	65 880		65 880	15 520
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 391		2 391	2 391	
TOTAL (II)	BJ	84 544	13 065	71 479	23 087		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	144 884		144 884	212 991
	Autres créances (3)	BZ	CA	67 415		67 415	27 409
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	785 617	2 052	783 566	492 620
	Disponibilités	CF	CG	312 804		312 804	196 437
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 519		7 519	18 854
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 318 239	2 052	1 316 188	948 311
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 402 783	15 116	1 387 666	971 398		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 391	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le annexe n° 2022

Désignation de l'entreprise : SARL ARSENAL PRODUCTIONS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.700.....)	DA	7 700	7 700	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 915	2 915	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	475 798	468 908	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	278 004	6 890	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	764 417	486 413	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	30 735	29 846	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	267 639	24 586	
	Dettes fiscales et sociales	DY	210 609	88 701	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	61 144	23 151	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	53 123	318 702	
TOTAL (IV)	EC	623 249	484 985		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 387 666	971 398		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	623 249	485 185	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ARSENAL PRODUCTIONS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	3 011 873	FH	146 142	FI	3 158 015	724 497
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 011 873	FK	146 142	FL	3 158 015	724 497	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	18 963	17 200	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	83	33	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 177 061	741 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 830 619	257 455	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 655	15 420	
	Salaires et traitements*					FY	542 264	320 153	
	Charges sociales (10)					FZ	279 285	143 758	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	1 968	1 909
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	108 226	14 460	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 795 017	753 156	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	382 044	-11 426	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 124	16 827	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	18 124	16 827	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 052		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	370		
	Différences négatives de change					GS	55		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 476		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 647	16 827	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	397 692	5 401	

Désignation de l'entreprise : SARL ARSENAL PRODUCTIONS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	448	1 285		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	448	1 285		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 609	206		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 609	206		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 161	1 079		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	118 527	-410		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 195 633	759 842		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 917 629	752 952		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	278 004	6 890		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	427	1 285	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 449	99		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	34 860	25 758		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	108 093	14 450			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 13 088 obligatoires A9 21 772						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
Pénalités amendes			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Régularisations diverses			160	21		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
Régularisations diverses			Charges antérieures	Produits antérieurs		
			1 449	427		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 387 666.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 158 014.63 Euros et dégageant un bénéfice de 278 004.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Sur l'exercice il a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), une créance sur le Trésor Public au débit du compte 444 - Etat Impôt sur les Bénéfices, en contrepartie d'une minoration des frais de personnel en compte 649, pour un montant de 15 353 €, calculé sur les salaires éligibles versés en 2017.

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- de prospection
- de couverture des besoins en fonds de roulement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 161		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	903		
Installations générales agencements aménagements divers	8 414		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 795		
TOTAL	15 111		
Autres titres immobilisés	15 520		50 360
Prêts, autres immobilisations financières	2 391		
TOTAL	17 911		50 360
TOTAL GENERAL	34 184		50 360

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 161	1 161
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			903	903
Installations générales agencements aménagements divers			8 414	8 414
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 795	5 795
TOTAL			15 111	15 111
Autres titres immobilisés			65 880	65 880
Prêts, autres immobilisations financières			2 391	2 391
TOTAL			68 271	68 271
TOTAL GENERAL			84 544	84 544

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 161			1 161
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	903			903
Installations générales agencements aménagements divers	4 928	694		5 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 104	1 274		5 379
TOTAL	9 936	1 968		11 904
TOTAL GENERAL	11 097	1 968		13 065

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	694				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 274				
TOTAL	1 968				
TOTAL GENERAL	1 968				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		2 052			2 052
TOTAL		2 052			2 052
TOTAL GENERAL		2 052			2 052
Dont dotations et reprises financières		2 052			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 391	2 391	
Autres créances clients	144 884	144 884	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 708	44 708	
Débiteurs divers	22 707	22 707	
Charges constatées d'avance	7 519	7 519	
TOTAL	222 209	222 209	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	267 639	267 639		
Personnel et comptes rattachés	6 363	6 363		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 210	52 210		
Impôts sur les bénéfices	100 565	100 565		
Taxe sur la valeur ajoutée	33 430	33 430		
Autres impôts taxes et assimilés	18 042	18 042		
Groupe et associés	30 735	30 735		
Autres dettes	61 144	61 144		
Produits constatés d'avance	53 123	53 123		
TOTAL	623 249	623 249		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15.4000	500			500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	10 688
Total	10 688

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 745
Dettes fiscales et sociales	19 599
Total	196 344

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		7 519
Total		7 519
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		53 123
Total		53 123

Dépot N° B/ 2967
LE 25 JUL. 2018
R.C.S. BREST

ARSENAL PRODUCTIONS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 15 Rue Amiral Nielly
29200 BREST
433 627 023 RCS BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 278 004,19 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	278 004,19 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 200,00 euros par part	100 000,00 euros
<u>Le solde, soit la somme de</u>	<u>178 004,19 euros</u>
En totalité au compte "autres réserves" Lequel s'élève ainsi à 653 801,96 euros.	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

01.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant
Marc RIBETTE



REÇU LE
25 JUIL. 2018
GREFFE TRIB. COM. BREST

Anaïg BARZIC
Morgan FITAMANT
Christophe GIOT
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAUEN

Frédéric MIKOL
Odile RICOULT
Mikaël ROCUET
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

**Greffe du Tribunal de commerce
de BREST**
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

BREST, le 23 juillet 2018

Affaire : ARSENAL PRODUCTIONS
N/Réf. : 010659/MJ/SQ
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Sandrine QUERE
Service juridique



QUEST CONSEILS BREST

6 rue Jacques Daguerre - ZAC de Kergaradec - CS 50127 - 29803 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34 - Email : contactbrest@ouestconseils.fr
S.A.R.L. au capital de 1 151 840 € - R.C.S. BREST 342 047 552

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST

